CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour la feuille seulement.—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payées, et à moins avant que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille *seulement*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en anglais et en français. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour *dix lignes ou moins*, pour la première insertion de chaque langue, et *cinq sous* de cents pour chaque insertion subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés pour *cinq mois* seront réduits aux 2/3 du prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement un gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de *l'Abeille* n'ont le droit ni de rendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

POUR LE BAYOU SARA, passage seulement.—Le bateau à vapeur CHAMPION, fin marcheur et grosse pression, capitaine Mix, partira du bout de la rue du Canal, pour le lieu susdit et les ports intermédiaires, lundi 21 du courant, à 6 heures et demie du soir. Le trajet sera fait dans la journée. Les jours de départ sont comme suit:

De la Nlle Orléans, Les Mardis Jeudis. Samedis.
Du Bayou Sara. Les Lundis, Mercredis. Vendredis.

Ce bateau est parfaitement distribué pour la commodité des passagers, et rien ne sera épargné par les propriétaires et le capitaine pour rendre le passage agréable. Pour passage seulement, s'adresser à
22 mars—30 JOHN DOUGLASS.

Lignes des Malles Journalières des E. Unis, de la Mobile à la Nelle.-Orléans.

Bateau à vapeur SOUTH ALABAMA, capitaine Wm Marks.
Bateau à vapeur ALBERT, capit. Chs Walker.
Bateau à vapeur LEONIDAS, capitaine Hutton.
Bateau à vapeur MAZEPPA, capit. Joseph Cusac.
Tous ces bateaux à vapeur sont de première classe, et sont commandés par des hommes experts et bons marins: la plus grande ponctualité sera observée pour leurs heures de départ. Les passagers seront traités avec tous les égards possibles. Ces bateaux partiront de la Nouvelle-Orléans à 2 heures de l'après-midi; de la Mobile à 9 heures et demie du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH, Agents.
28 et 29, Nouvelle Levée.

N. B. Les passagers qui veulent partir pour la Mobile, sont invités à se rendre au bout du chemin à coulises à 2 heures.

Le dîner sera servi à bord des bateaux à vapeur, à 2 heures de l'après midi. 25 fev

POUR PITTSBURGH.—Le steamer Princeton, capitaine Pierce, partira très peu d'eau, partira incessamment pour Pittsburgh et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue de la Douane, ou à
TOURNE & BECKWITH,
16 mars 28 et 29 Nlle. Levée.

POUR NEW YORK—Le beau brick Elisa Davidson, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Alexander, peut encore recevoir 100 balles. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la presse d'en haut ou à
22 mars HARRISON & BROWN, 47 Bienville.

Pour Apalachicola—La goélette paquebot David Rogers, capitaine Gyberson, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face la rue Poydras ou à
TOURNE & BECKWITH,
16 mars nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

Pour les Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais, fin voilier A1 ORIENT, doublé et chevillé en cuivre, capit W. Scott, peut encore recevoir 800 balles. Pour ce fret s'adresser à
16mars WILLIAM VANCE.

POUR LIVERPOOL.—La barque anglaise A1 Madras, doublée et chevillée en cuivre, capit. H. Thomaston, est prête à recevoir sa cargaison. Elle porte environ 1000 balles—Pour fret, s'adresser à (16 mars) W VANCE.

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais A1 CELIA, capit. John Black, peut encore prendre 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à
G VANCE & R GAMBLE, 51 Douane

POUR GIBRALTAR—Le brick A1 doublé et chevillé en cuivre, MARIANE, capitaine David, ayant la majeure de son chargement engagée, partira dans le courant de ce mois. Pour balance de fret, s'adresser au capitaine à bord ou à
R. GRONING & Co.
N. B.—Des avances seront faites sur consignation chargées à bord de ce bâtiment. 11 mars

POUR LE HAVRE & BORDEAUX—La belle barque neuve Louisiana, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée positivement le 1er. d'avril. Pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagements, s'adresser à
JULES LE BLANC & Co.
9 mars 103, rue Royale.

POUR BALTIMORE—Le beau brick fin voilier PELOKA, capitaine Martin, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Poydras, ou à
HARROD & QUARLES,
22 fev rue de la Douane, No. 20.

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais, fin voilier CONSBROOK, capitaine Brestow, peut prendre 1300 balles de coton pour fret ou passage, s'adresser à Wm. VANCE,
22 fev 18, rue de la Douane.

POUR LIVERPOOL.—La superbe barque anglaise, fine voilière, A. I CAMBRIAN, capitaine Cowen, ayant beaucoup de tout son chargement, peut encore pour le compléter prendre 250 ou 300 balles de coton. Pour le fret, s'adresser à
19 fev G. VANCE & GAMBLE

Pour Liverpool.—La superbe navire anglais, fin voilier CELIA, capitaine John Black, est prêt à prendre chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
12 fev G. VANCE & R. GAMBLE.

Pour Liverpool ou le Clyde.—La superbe barque anglaise, doublée, clouée et chevillée en cuivre, MOUNTAINEER, capitaine Wm. Aberdeen, est prête à prendre son chargement, et sera promptement expédiée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau no. 32, ou à
G. VANCE & GAMBLE.

Pour Liverpool—La barque anglaise A1 JOHN WALKER, capitaine W. Black, doublée et chevillée en cuivre, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
13 fev Wm. VANCE, rue de la Douane, no. 18

Pour Liverpool—Le navire anglais A1 ORIENT, capitaine W. Scott, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à Wm. VANCE,
13 fev 18, rue de la Douane.

Pour les ports du Mexique.

POUR TAMPICO.—Le brick mexicain DELEYTE, capitaine Espinola, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 150 barrils ou passage, s'adresser à (15 mars) J PRATS & FILS

Pour la Baie de Galveston (Texas)—La solide goëlette, fine voilière, HENRY, capitaine Grimes: ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, doit partir incessamment. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue St. Louis, ou à
7 mars W BRYAN, 36, Vieille Levée.

Pour la baie de Galveston et le Texas—La superbe goëlette fine voilière, ALONE, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté, partira incessamment. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser rue de la Levée No. 36, à
17 mars W. BRYAN.

POUR LA HAVANE.—Le beau brick Reaver, doublé et chevillé en cuivre, capt. Welden, partira incessamment. Fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Poydras ou à
22 mars R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—La goëlette fin voilière Hero, capitaine Latham, fera son départ mercredi, 23 mars. Pour fret d'expédition, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au pied de la rue Gravier ou à
MARTINEAU CRUGER & Co.

POUR LA HAVANE—La goëlette fin voilière Rouseter, capit. Russell, du port d'environ 600 barils, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
JOHN A. PECK,
21 mars rue Neuville.

POUR MATAGORDA—La goëlette fine voilière WILLIAM & FRANCIS, capitaine Watts, doublée et chevillée en cuivre, maintenant prête à recevoir son chargement et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, ou à
WM. BRYAN,
no 36, Vieille Levée.

A FRETER—La barque anglaise A. I VENTURE, capitaine Wilson, est prête à recevoir un chargement, étant chargée de retour elle ne tire que 12 à 13 pieds d'eau. S'adresser au capitaine à bord, ou à
10 mars R. & J. CURRELL.

A FRETER—La goëlette FORESTER capitaine Russell, du port de 100 tonneaux, est prête à recevoir sa cargaison. S'adresser au capitaine à bord, ou à
10 mars Jn. A. PECK,
22, rue Bienville.

A FRETER—Le brick Daniel Webster, capitaine Goodwin, maintenant de l'autre bord du fleuve, est un bon bâtiment, et prêt à recevoir son chargement; il tire très peu d'eau. S'adresser à
HARROD & QUARLES,
5 mars No. 24, rue de la Douane.

A FRETER—On demande à fréter deux bâtimens A I, pour prendre chacun de 1100 à 1200 balles de coton, en destination pour Liverpool et pour New-York. Ce fret sera donné, dans le cas où il ne se présenterait pas de batimens convenables, à deux navires de 1ère classe, ayant déjà une partie de leur cargaison et disposés à entrer en arrangemens. S'adresser à ANDREWS & BROTHERS,
23 mars rue de Chartres No. 19

A FRETER—Le beau brick Fortune, fin voilier, du port de 130 tonneaux, mouillé près de l'autre bord du fleuve. Il peut mettre en cale immédiatement. S'adresser à
22 mars HARROD & QUARLES, 24 Douane

A VENDRE OU A FRETER—Le brick ELIZA DAVIDSON, enrégistré du port de 198 pieds tonneaux, construit à New-York, en bois de chêne et cèdre, doublé et chevillé en cuivre, et parfaitement bien gréé, porte 2000 barils ou 300 boucaus de sucre, sans tirer beaucoup d'eau. S'adresser pour les conditions, au capitaine Alexandre, à bord en face de la rue Poydras, ou à
HARRISON, BROWN & Co.
19 fev 47, rue Bienville.

A LOUER OU A FRETER—La barque de construction de Baltimore JOHN A. ROBB, connue pour sa marche supérieure, doublée, clouée et chevillée en cuivre, A. I., commandé par le capitaine Bennett, et portant environ 750 balles de coton, est prête à prendre un chargement. S'adresser à bord, au premier quai au-dessous du chemin à coulisses, ou à
HARRISON, BROWN & Co,
19 fev rue Bienville, No. 47.

A FRETER.—Pour un port dans le nord ou la Méditerranée, le joli brick luberkois FLORA, capitaine Shrein, du port de 180 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord, en face du steau 50, ou à
LATASTE & BRULATOUR,
24 fev rue Royale, no. 11

A LOUER OU A FRETER.—La belle barque anglaise MADRASS, A. I., doublée, clouée et chevillée en cuivre, commandée par H. Thornton, partant environ 1600 balles de coton. S'adresser au capitaine à bord, deux rangs au-dessous du marché aux légumes, ou à
WILLIAM VANCE,
22 fev no. 18, rue Douane.

A FRETER.—Pour un port du nord de l'Europe, ou de la Méditerranée.—Le beau brick lubeckois FLORA, capitaine Shrein, du port de 188 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord, en face le poteau no. 50, ou à
LATASTE & BRULATOUR
27fev

A FRETER.—Le brick fin voilier Dan. H. MILLER, capitaine Failes, pouvant porter 1200 barils. S'adresser à
EASTMAN & BROTHERS,
8 mars no. 30, Vieille Levée.

A LOUER.—A partir du 1er avril, les bureaux no 4 et 5, rue Royale, dans les bâtisses Musson. S'adresser dans les bureaux de la Compagnie d'Assurances de l'Aigle. 16 mars—16

A LOUER.—Une maison entièrement neuve et bien bâtie, construite de manière à être occupée ou par une très nombreuse famille, ou par trois familles séparées, avec des dépendances, cuisines, etc. située dans la rue Bagatelle.—S'adresser à
19 mars A. RASCH, 75 Chartres.

VENTES A L'ENCAN.

PAR THOMAS C. CASH.

Miroirs, Glaces, Faïence, Verrerie, &c.

Il sera vendu vendredi, 25 mars, à 11 heures du matin, au no. 44, rue du Camp, encoignure Gravier: 62 caisses miroirs de dimensions variées, 4 paniers faïence, 20 harasses verrerie assortie.
On pourra voir des échantillons le jour de la vente.
23 mars—4

PAR JOSEPH LE CARPENTIER.

Il sera vendu vendredi 25 mars courant, à 10 heures précises du matin, au domicile de M. John Hertzog, à l'encoignure des rues Triton et Dryades, près du nouveau canal.
Tout un mobilier consistant en armoires, bureaux, &c. Aussi plusieurs draps neufs, charettes, un cabriolet, une barouche, ainsi qu'une grosse butte de terre du fleuve. Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 22 mars

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

Mardi, 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue Toulouse,
Une facture de coutellerie fine, consistant en canifs, rasoirs, ciseaux à resort et ciseaux;
2 cuvettes cafetières à la grecque;
1 belle coutil fil. &c. 22 mars

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

Il sera vendu samedi, 26 du courant, à la Bourse Hewlett, à midi précis:
Une négresse Henrietta, âgée de vingt ans, depuis sept ans dans le pays, parlant anglais et français, garantie des vices et maladies prévus par la loi. Elle est bonne blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison, d'une forte constitution et d'un bon caractère.
Conditions: 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
L'acte de vente par Felix Grima, aux frais de l'acquéreur. 22 mars

PAR F. DUTILLET & DELERY.

Il sera vendu samedi 26 mars, à midi, à la Bourse Hewlett:
Deux terrains situés au faubourg Franklin, désignés par les lots nos. 16 et 17 de l'Pilet 58, sur un plan particulier dressé le 11 avril 1835, déposé chez Th. Seghers, lesdits terrains mesurant chacun un pied environ 25 pieds 9 pouces de face à la rue Mandeville sur 118 pds de profondeur entre les rues Morales et Urquhart.
Conditions: L'acquéreur s'obligera de payer deux billets de $172 50; l'un payable le 21 octobre 1836, et l'autre le 21 avril 1837, et la balance à 3 et 6 mois de crédit. 22 mars

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

Il sera vendu lundi 4 avril, à midi précis à la bourse Hewlett,
QUATRE SUPERBES TERRAINS
situés en cette ville, bornés par les rues Conti et Dauphine, vis-à-vis la belle propriété de Mr. Hyde.
No. 1, Terrain d'encoignure, mesure 33 pieds 5 pouces à la rue Conti, sur 61 pieds 9-6 face à la rue Dauphine.
No. 2. Un Terrain joignant le No. 1, ayant 40 pds. 6 pouces à la rue Conti sur 61 pieds 9-6 de profondeur, il existe sur le dit terrain des bâtisses dont on donnera la description le jour de la vente.
No. 3. Un Terrain joignant le No. 2, ayant 25 pds 5-6 face à la rue Conti, sur 61 pieds 9-6 de profondeur, ayant un corridor en commun de 3 pieds de large avec le numéro 4.
No. 4. Un Terrain ayant 25 pieds 5 pouces et demi face à la rue Conti, sur 61 pieds 9-6 de profondeur, il a un corridor en commun de 3 pieds avec le No. 3.
Conditions:—1 et 2 ans de crédit en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente chez F. Grima, not. pub.
21 mars—13

PAR JOSEPH LECARPENTIER.

Il sera vendu Samedi 2 Avril 1836, à dix heures du matin, à son encan, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves en date du 18 mars 1836.
Une quantité de chapeaux noirs et gris de première qualité, merinos assortis, tapisseries, &c., &c. appartenant à la succession de feu Alexandre Mahier.
Conditions: comptant. 21 mars

A VENDRE—Papier à lettre et eau de cologne, à bon marché: 50 rames de bon papier à lettre à $2 25 la rame, et 300 caisses de véritable eau de cologne à 75 cents la caisse de 6 rouleaux, à vendre par
19 mars E. A. COHEN & Co. Arcade de Banks.

JAEGER ACHTUNG!!!—Die Mitglieder der Jaeger Compagnie sind aufgefordert sich Sonntag morgen den 27 dieses um 8 Uhr in sommer Uniform auf dem Circus Square bei dem alten Basin zu versammeln.
N. B.—Es ist ein jeder verpflichtet mit 18 patronen und Kugeln versehenzu erscheinen.
Auf Befehl des Capitains,
23 mars RUCH, Feldwaibel.

A VENDRE.—Les propriétés suivantes, situées dans la partie la plus avantageuse du faubourg et dignes par leur importance de fixer l'attention des capitalistes et des spéculateurs.
Le bloc entier de cinq magasins à 3 étages, formant le coin des rues Poydras et des Magasins.
Le maison et magasin situés dans la rue Poydras, entre les rues Tchoupitoulas et des Magasins, occupés maintenant par MM. Bier & Steever.
Les deux maisons et lots de terre, dans la rue du Camp, adjacens à l'église de St. Patrick.
La propriété tout entière, située dans les rues Annonciation et St. Thomas, consistant en une vaste maison à deux étages, bâtie en briques, avec jardins, dépendances, écurie, remise, &c. récemment occupée par M. J. M. Reynolds, ainsi qu'une autre maison avec ses dépendances, faisant face à la rue St. Thomas, et tous les lots de terre vacans, adjacens à cette propriété.
Le lot sur la batture, avec un magasin neuf à quatre étages, que l'on y construit maintenant et le magasin à deux étages, élevé sur le derrière du lot et faisant face à la rue du Commerce.
Huit lots de terre faisant face aux rues de la Commune et Philippa.
La maison et les bureaux, situés dans la rue du Canal, au coin de la rue Carondelet.
Plusieurs lités entiers, situés dans différentes parties du faubourg Livaudais.
S'adresser, pour plus amples informations et pour les conditions à
BYRNE, HERMANN & Co.
14 mars—10 r 5 Canal

AVIS.—Attendu que Anacharsis Luminais, shérif du comté des Allemandes, est adressé à moi pour obtenir l'annulation de deux cautionnements souscrits par lui comme shérif susdit, l'on le 16 juin 1832, pour la somme de douze mille piastres, conjointement avec Jean Baptiste St. Amand et Patrice Arroyo, ses cautions; et l'autre le 25 février 1833, pour la somme de douze mille piastres, conjointement avec Godofroy Boudousquié, sa caution.
A vis est donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication des présentes, les raisons pour lesquelles lesdits cautionnements, et les hypothèques en résultant, ne seraient pas cancellés et
Donné sous ma signature, le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce trois mars mil huit cent trente-six et dans la 60ème. année de l'Indépendance des Etats-Unis.
(Signé) E. D. WHITE,
Par le Gouverneur,
(Signé) Martin Blache, Secrétaire d'Etat.
15 mars—30

URNES EN CIMENT PATENTE POUR ornemens de cheminées.

100 Moules pour ornemens de cheminées; objet reconnu essentiel pour prévenir la fumée et la pluie par les cheminées, et donnant un tirant d'air, en outre qu'il sert d'ornement dans un local,—à vendre par
Wm. BRYAN,
No. 36, rue de la Vieille-Levée;
Et à la manufacture, rue de l'Esplanade, No. 57.
Chassis de fenêtres, seuils de portes, dalles, etc. etc
7 Mars.

SANGSUES—De très grosses sangsues, à vendre à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD.
9 mars 123, rue Royale.

Avis de la Compagnie d'Assurance Comp.

Compagnie des Canaux de Barataria et de Lafourche.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette compagnie, qu'une élection de sept directeurs aura lieu lundi 11 avril prochain, au bureau de la compagnie depuis 10 heures du matin, jusqu'à 2 heures après midi. Par ordre de la direction,
23 mars—3 M. V. LABARRE, secrétaire

Compagnie du Théâtre St. Charles, de l'Arcade et des Bains.

LES livres de souscription au capital de ladite compagnie seront ouverts dans la salle du comité, au théâtre St. Charles lundi 21 mars, et resteront ouverts chaque jour depuis 10 heures du matin jusqu'à 2h. de l'après midi, jusqu'au lundi 4 avril prochain.
L'élection des directeurs aura lieu, lundi, 4 avril, conformément aux dispositions de la charte 23 mars-2

Banque des Citoyens de la Louisiane.

La direction procédera à la nomination d'un commis pour le change, mardi, 29 du courant. Les applications pour cette place seront reçus au bureau de la Banque Par ordre de la direction.
23 mars—8 CHS. LESSEPS, asst. caissier

Banque des Améliorat ions.

AVIS est par le présent donné, qu'une élection de sept directeurs, pour servir jusqu'au 26 de Février 1837, aura lieu au bureau de la compagnie, rue Chartres, le 31 courant. Par ordre de la direction.
22 mars—9 J. H. RABOTEAU, secrétaire.

Compagnie de l'Hôtel de la Bourse.

LES actionnaires de cette compagnie sont invités à se présenter aux bureaux de la compagnie d'assurances de l'Océan, pour opérer le transfer de leurs actions en celles de la Compagnie de Banque et de Bourse, conformément à la section du l'acte supplémentaire pour amender la charte primitive de la compagnie, promulguée aujourd'hui.
Nouvelle Orléans, 12 mars.
Par ordre,
14 mars—37 F. BELANGER, secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

LES bureaux de cette banque sont maintenant ouverts pour la transaction des affaires, à l'encoignure des rues Royale et St Louis, où les depôts seront reçus et versés en caisse. La direction commencera à escompter jeudi prochain 17 mars, et continuera tous les lundis et jeudis. Les billets présentés à l'escompte doivent être déposés dans la boite les samedis et mercredis de chaque semaine, avant 3 heures.
Le bureau des commissaires pour recevoir les souscriptions au capital est transporté au no 84, près le local de la banque. Par ordre de la direction,
14 mars C. LESSEPS, asst. caissier.

Compagnie du Rail-road Pontchartrain, à la Nouvelle Orléans. 16 mars.

AVIS.—Une assemblée des actionnaires de cette institution, aura lieu dans les bureaux de la compagnie jeudi, 31 mars, à 4 heures du soir, pour prendre en considération l'acte supplémentaire à l'acte d'incorporation pour accorder à la compagnie les privilèges du Banque. Par ordre de la direction,
18 mars—12 JOHN B. LEEFE, Secrétaire.

AVIS. — Des propositions seront reçues dans les bureaux de la Compagnie de Navigation de l'Orléans, jusqu'au 25 mars, pour la location du café, des écuries, du bac, des bains pour hommes et pour femmes, ainsi que d'une habitation d'été, composée d'une jolie maison, très commode, avec cuisine, dépendances et jardin, situés à l'embouchure du Bayou St. Jean.
Par ordre de la Direction,
SAMUEL MORGAN,
17 mars Secrétaire.

Banque de Carrollton.

AVIS est donné à tous les actionnaires de cette Institution que conformément aux dispositions d'un acte adopté par la Législature pour amendder la charte primitive et promulgué selon la loi, une assemblée des dits actionnaires est convoquée et aura lieu dans le local de la Banque, à l'encoignure des rues du Canal et St. Charles, le 5 avril prochain, à 5 heures du soir, pour y approuver et accepter les amendements. Il sera, en même temps, soumis à l'assemblé un état de la situation des affiares de la Banque.
Par ordre.
12 mars John NICHOLSON, caissier.

Compagnie du Rail Road et de Banque d'Atchafalaya.

AVIS est donné aux actionnaires de cette Institution que conformément la 8me. section de l'acte supplémentaire à l'acte d'incorporation de la dite Compagnie, un paiement de cinq piastres par chaque action sera dû et doit être payé vendredi, le 1er. avril prochain. Par ordre de la Direction.
Robt. G. DIXON, caissier.

Extrait de la Section 15 de la charte:—Dans le cas où tout actionnaire tiendrait à manque de faire aux uns des paiements, jusqu'à concurrence de vingt cinq piastres: sur chaque action, à l'époque où les dits paiements seront exigibles, cet actionnaire perdra tout droit à la somme ou aux sommes payées sur chaque action souscrite au profit de la compagnie. 12 mars

COMPAGNIE du Chemin à Coulisses et de la Banque d'Atchafalaya—Avis est donné aux actionnaires de la dite compagnie, que les livres de transfert seront ouverts le mercredi, 16 mars.
Par ordre.
12 mars ROBERT G. DIXON, caissier.

Compagnie d'Assurances de l'Aigle.

Incorporée le 2 avril 1825.
Capital $300,000.
Président Mr Charles Briggs:

Directeurs:
MM Thomas Barrett MM Edmund J Forstall,
John E Hyde Henry D. Richardson,
J A Barelli James Grimshaw.
Secrétaire Mr John Winchester.

Cette compagnie prend des risques contre l'incendie, les dommages de la mer et des fleuves et rivières, et se charge aussi de garantir les lettres de change et les billets à ordre. Les bureaux sont situés au no 5, rue Royale.
10 mars—Im,3ps JOHN WHITEHEAD, réc.

BANQUE de Carrollton—On trouvera des billets de la Banque des Etats Unis dans cette institution.
22 mars JOHN NICHOLSON, caissier.

Compagnie de Banque et d'Améliorations.

AVIS.—Des propositions seront reçues au bureau de la dite compagnie, jusqu'au 1er avril prochain pour les ouvrages et travaux ci-après détaillés, relatifs à la construction d'un édifice pour la Banque des Citoyens, savoir:
Pour la charpente en fer et serrurerie,
Pour la menuiserie,
Pour la couverture en cuivre,
Pour les marbres et pierres,
Pour les enduits et corniches,
Pour la sculpture,
Pour la peinture,
Pour la vitrerie.
Un entrepreneur ne pourra soumissionner que pour les travaux propres à sa profession.
Le cahier de charges sera communiqué au bureau de la compagnie chaque jour depuis 9 heures a. m. jusqu'à 2 p. m.
9 mars—22 J. H. RABOTEAU, secrétaire.

Compagnie de la Bourse et de la Banque.

AVIS est par le présent donné que les livres de souscription au fond capital de la COMPAGNIE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE seront ouverts au bureau de la compagnie d'assurances de l'Océan, rue Royale, le 8e. jour de mars et resteront ouverts pendant l'espace de vingt jours (les dimanches exceptés) entre 10 a. m. et 2 p. m.
John B. Byrne, Thomas Barrett,
Lucien Hermann, Richard O. Pritchard,
Maunsel White, Peter Debuys,
Sam'l J. Peters. Commissaires.
Nouvelle Orleans, 19 fev. 1836. 19 fev—33

BANQUE DE CITE,
Nouvelle Orléans 1er. mars.

LES directeurs de cette institution ont déclaré aujourd'hui un dividende de quatre pour cent, sur les profits des derniers six mois, payables aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoirs à partir de lundi prochain, 14 mars.
2 mars-1m ROBERT J PALFREY, caissier.

AVIS—L'élection annoncée pour aujourd'hui, de 8 Directeurs de la Compagnie de Presse à Coton d'Orleans, est ajournée au 20 mars prochain. Par ordre.
W. G. DUNN,
20 fev secrétaire pro tempore.

LES livres de souscription au capital de la Banque de la Compagnie des Améliorations pour la Nouvelle Orléans sont ouverts depuis le 25 du présent. Les personnes désirant souscrire peuvent se procurer des exemplaires de la charte, de la compagnie, au bureau de la compagnie, no 151, rue de Chartres, ou chez M. Gaston Brulé. 26 fev

Cavalerie d'Orléans 1814-15.

La compagnie montera à cheval dimanche prochain 27 mars 1836, à 8 heures du matin, au lieu ordinaire du rendez vous, en tenue d'hiver et armement complet. Par ordre du capitaine
23 mars Jh CUVILLIER, mar. des logis chef.

CHASSEURS à Cheval d'Orléans—Vous êtes requis de vous rendre à la Bourse Hewlett, ce soir à 7 heures précises pour affaires importantes de l'escadron. Par ordre du capitaine,
21 mars JOHN FRERET.

CARABINIERS D'ORLEANS.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 27 du courant, et se réunira à 8 heures précises du matin, place ordinaire du rendez-vous, en habit vert et pantalon blanc.
Par ordre du capitaine,
23 mars—4 L. EGLOFF, serg. major.

DANS LA COUR DES PREUVES dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans—Succession de feu Palmer Smith—Il est ordonné par la cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans qu'une assemblée des créanciers de la succession de feu Palm r Smith, soit convoquée pardevant W Y. Lewis, notaire public en cette ville, pour le lundi 28e jour du mois de mars prochain à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération et de délibérer sur la masse des affaires de ladite succession et de nommer un ou plusieurs syndics pour prendre l'administration d'icelle; et que M. W. Hoffman soit nommé défenseur aux héritiers absens.
Nouvelle Orléans, 22 février, 1836.
CHARLES MAURIAN, juge
Pour copie conforme à l'original,
26fev—30 W. F. C. DUPLESSIS, rég. des test.

TRAITES sur New York, à vendre par
EASTMAN & BROTHERS,
8 mars no. 30, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Unicorn, de Marseille, dix huit caisses Serrures de 4 à 9 pouces; serrures fines pour portes de magasin, serrures pour armoire, en cuivre et en fer; verrouillets de 5 à 36 pouces; loquets à olive; turgettes fines et communes; crochets en fer et en cuivre; garnitures d'armoires; compas en cuivre et en fer; piton à vis; pâtes dorée pour pour glasses, &c. J. LABADIE,
2 mars 59, rue de la Levée.

AVIS—Les personnes ayant des réclamations à faire contre la succession de Michel André sont invitées à les présenter à Mr. John B. Leprêtre, et celles qui doivent à la dite succession à payer entre ses mains John B. LEPRÊTRE,
MANUEL ANDRY,
12 mars—10 Exécuteurs Testamentaires

PIEDS DE COCHON—10 barils, à vendre par
19 mars PERKS & HALL, 2 Front Levee

SUITE DE L'INCOMPLET.

Parti marron de chez le soussigné, dans la soirée du 16 Mars, un mulatre fonce, nommé DOR, âgé d'environ 12 ans, taille de 4 pieds à peu-près, parlant français et anglais, ayant des grands yeux et paraissant embrassé quand on lui parle. Il était vêtu d'un viel habillement de cotonade et portait un chapeau de cuir.
Les capitaines de bâtimens, de steamers, et autres sont prévenus de ne pas le recevoir à bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
L. BRUX,
à la Dounne.
22 mars.—3

$20 de Récompense seront payées par le soussigné pour l'arrestation du nègre nommé PITTARD, parti marron hier 17 du courant; ce nègre est d'une taille haute, mince et droite, regard baissé quand on lui parle, parlant très peu le français, pantalon, chemise de gingas, point de chapeaux à la tête, souliers neufs aux pieds, très vif, ayant l'air d'écouter avec attention quand on lui parle, et regardant par terre. Il a appartenu autrefois à M. Beach et a coutume de se retirer chez une femme de couleur qui demeure au faubourg Ste. Marie, dans la rue de la guildive de M. Caldwell. Les traits de ce nègre sont réguliers, et le tout offre l'ensemble d'un beau nègre; on payera $100 à celui qui pourra fournir des preuves suffisantes pour traduire en justice la personne ou les personnes qui recèlent ce nègre, vu qu'il ne s'est jamais absenté ni ait manqué à son devoir.
Les capitaines de navires sont priés de ne pas lui donner seule sous peine d'être poursuivis avec toute la rigueur des lois.
21 mars—6 A. LACOUTURE.

$10 de Récompense—S'est absenté de chez le soussigné vers le 24 du mois passé, le nègre Washington, âgé de 23 ans, taille cinq pieds cinq pouces, parlant anglais et français, très robuste et d'une jolie figure; il s'habille ordinairement en cotonnade et porte un grand chapeau blanc, il a l'habitude de travailler dans les presses à coton et aux déchargemens des navires et steamboats où il a été vu ces jours derniers.
La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui logera ledit nègre à la geole.
19 mars-15 C. HUCHET KERNION.

$50 de Récompense—Partie marronne du soussigné, encoignure des rues Remparts et Orléans, une mulâtresse américaine, esclave, nommée ELVIRE, agée de 22 ans, haute de 4 pieds, complexion claire et taille svelte, parle français et anglais ayant l'air timide en l'adressant; elle s'était déjà évadée avant et cachée pendant longtems au faubourg Washington.
La récompense ci-dessus sera donnée à ceux qui la mettront à la geole ou fourniront de renseignemens tels que le soussigné pourra s'en emparer de nouveau.
Les capitaines et propriétaires de navires et bateaux à vapeur sont cautionnés de ne pas lui prêter abri, sous peine de la loi. G. P. MANOUVRIER,
18 mars chez E. Johns & Co. rue Chartres, no 87.

DETENU à la geole de la paroisse Jefferson, le nègre John, appartenant à Mr. Jordan. Le propriétaire est invité à le réclamer conformément à la loi. J. CHARBONNET,
12 mars Sheriff.

ESCLAVE MARRON EN PRISON.

Le nègre se disant Thomas Mills, âgé d'environ 24 ou 25 ans, taille de 5 pieds 9 pouces, a été arrêté et logé dans la geole de la paroisse de l'Ascension, le 30 août 1835. Ce nègre a une cicatrice sur le derrière de la tête, une au bras gauche et deux du côté gauche du cou: il est assez bien fait et noir, il dit qu'il est libre et qu'il a été laissé à terre par le Pan Jones, remontant le fleuve.
Le propriétaire est invité à le réclamer, conformément à la loi.
Ascension 22 octobre 1835.
12 mars J. L. COMSTOCK, geolier.

ESCLAVE MARRON EN PRISON.

Le négrillon, se disant George, âgé d'environ 12 ans, taille de 4 pieds 5 pouces, a été arrêté, logé dans la geole de la paroisse de l'Assomption, le 16 décembre dernier, et transféré dans ce dépôt le 16 janvier. Ce négrillon parle français et un peu anglais, très noir et avec de très grosses lèvres, il dit appartenir à M. McKennen, de la Nouvelle-Orléans.
Le propriétaire est invité à venir le réclamer, en payant les frais, conformément à la loi.
Ascension, 5 février 1836.
12 mars J. L. COMSTOCK, geolier.

M. l'Editeur de l'Abeille,

Consulat Mexicain,
Nlle. Orléans, 20 mars 1836.

VEUILLEZ insérer dans votre journal la traduction suivante d'une note officielle en date du 2 de ce mois, qui m'a été transmise par le chargé d'affaires de la république mexicaine, à Washington. Cette note n'annonce que le gouvernement suprême a déclaré les ports de Galvesion et Matagorda fermés au commerce étranger et aussi au cabotage. Je dois ajouter que, par un autre décret qui m'a été transmis par le secrétaire de la guerre et de la marine, le 2 février dernier, et que je viens de recevoir du consulat, outre les ports désignés dans le document no 2, en date du 14 janvier, tous les autres ports de la côte de Texas sont également déclarés fermés.
Votre serviteur,
F. PIZARRO MARTINEZ.

Légation mexicaine aux Etats Unis d'Amérique.

Le secrétaire par interim, au département des affaires étrangères, m'a communiqué par sa note no 2, en date du 14 janvier, ce qui suit, dont je vous envoie copie:
"Monsieur—Son Excellence le président par interim jugé convenable de déclarer les ports de Galveston et Matagorda sur le golfe du Mexique, fermés au commerce étranger ainsi q